

Juillac

Flash Info n°2 Eté 2016

Le mot du Maire

Chers JUILLACOISES, JUILLACOIS

Comme promis lors de la parution du flash-info de l'année 2015, voici le deuxième numéro.

Le budget 2016 a été construit en respectant les engagements pris vis à vis des JUILLACOIS pour maîtriser la fiscalité : cette année encore il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts communaux.

De la même façon nous avons fait le choix d'autofinancer les investissements prévus en 2016 afin de limiter l'endettement de la commune. Pour cela, nous devons être extrêmement vigilants afin de limiter les dépenses de fonctionnement et ce malgré de nouvelles charges qui sont transférées à la commune.

Vous trouverez dans les quelques lignes qui suivent les principales informations concernant la gestion municipale et le budget 2016.

Cette année, nous avons profité de la trêve estivale pour réaliser et poursuivre de nombreux chantiers sur la commune.

À l'école, les sanitaires ont été entièrement refaits et mis aux normes. L'ensemble du bâtiment a bénéficié d'une grande transformation. Sa réfection a été entièrement réalisée.

Les travaux des routes du Bichet, Les Piquets, Chapetias vont débuter dès la fin de la cueillette des pommes afin de créer le moins de contraintes possibles à l'ensemble des différents acteurs économiques. L'objectif est d'entretenir notre patrimoine communal.

Nous étudions actuellement la possibilité de réduire la durée de l'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie ; économies également grâce à l'achat récent d'un broyeur pour les feuilles, d'un tracteur et de matériel adapté pour les employés municipaux (gain de temps et fin de coûteuses locations).

Pour notre commune, ce début d'année 2016 a été très riche en événements. Je voudrais ici remercier tous les bénévoles des différentes associations qui se sont investis pour que ces manifestations soient une réussite.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une belle rentrée.

J. FARGETAS Maire de Juillac
Vice Présidente de L'Agglo de Brive



Fête de la St-Mesmin - Mai 2016



Défilé du 14 Juillet



Comice d'arrondissement - Juillet 2016

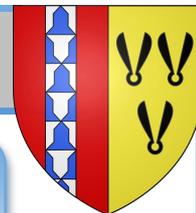


Travaux Ecole Elémentaire - juillet 2016

Sommaire

Le mot du Maire	1	Compte Administratif 2015	4
Les décisions du conseil municipal	2 et 3	CABB Petite Enfance	4

Les décisions du Conseil Municipal



Le **Conseil Municipal** s'est réuni les 26 janvier, 10 mars, 10 mai 2016.

Il a autorisé Mme **Josette FARGETAS** - Maire - à signer tous les documents relatifs aux différents dossiers cités ci-dessous après délibération.

2016-01 Demande de subventions DETR 2016 pour faire suite aux projets d'investissement.

2016-03 Proposition de reprise de la voirie Lotissement Paradinas, proposition mise à l'enquête publique.

2016-04 Proposition de cession à la commune du Pont des Cardes. Le CM accepte la cession de M. Jargaud Pascal.

2016-05 Création d'un emploi saisonnier de surveillant de baignade.

2016-06 Participation financière pour voyage scolaire Collège de Lubersac. Participation à hauteur de 50 €.

2016-07 Demande de subvention Programme école numérique 2016 DETR, CD pour un investissement de 3298 € (classe de CE1).

2016-08 Demande de subvention DETR 2016 étude maison de santé pluridisciplinaire.

2016-09 Acquisition de matériel dans le cadre d'un projet structurant.

2016-10 Programme de voirie communal.

2016-11 Rénovation du foyer rural.

2016-12 Acquisition de matériel informatique.

2016-13 Aménagement extérieur école primaire.

2016-14 Autorisation signature bail commercial avec l'Agence Réparat (reprise d'un commerce Rue de la République) et signature d'un bail Mairie-Maison Pascarel.

2016-15 Subventions accordées aux associations (Anim'Zécoles : 610€ - AERPI Ecoles : 420 €).

2016-16 Vote des taux d'imposition pour l'année 2016 (maintien des taxes 2015) :
Taxe d'habitation : 11,91%
Taxe foncier bâti : 21,34%
Taxe foncier non bâti : 93,91%

2016-17 Demande de subvention auprès de la CABB au titre du fonds de soutien territorial (projet de voirie et éclairage public).

2016-18 Vérifications périodiques réglementaires des bâtiments. Constitution d'un groupement de commandes. Marché à bons de commandes 2016/2018.

Demandes de subvention auprès du CD de la Corrèze au titre de l'aide aux communes :

2016-19 Travaux de voirie, programme 2016.

2016-20 Acquisition vidéoprojecteur interactif.

2016-21 Travaux du foyer rural 2016.

2016-22 Aménagements extérieurs de l'école.

2016-23 Acquisition d'un broyeur d'accotements.

2016-24 Demande de subvention auprès de la région Aquitaine Limousin Poitou Charentes au titre de la deuxième enveloppe du fonds de soutien à l'investissement public local. Redynamisation du commerce indépendant centre-ville.

2016-25 Taxes relatives aux opérations funéraires.
Taxe d'inhumation fixée à 36€.

2016-26 Autorisation de signature d'une convention entre la commune et les communes participantes aux frais de fonctionnement de la caserne des pompiers. Suite à la dissolution du SIVU Centre de Secours, la commune s'acquittait de tous les frais afférents à la caserne des pompiers.

2016-27 Projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme – Définition des modalités de mise à disposition du dossier. Mise à disposition du 21/03/16 au 21/04/16.

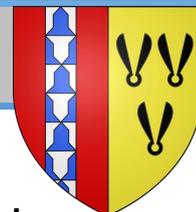
2016-28 Modification simplifiée N° 1 du PLU – Dossier Rodolphe. Suite à arrêté n° 2015/25 du 24/08/2015. Avis favorable au projet de modification simplifiée N°1 du PLU.

2016-29 Fixation des tarifs de la piscine municipale pour l'année 2016 (maintien des tarifs 2015).

2016-30 Fixation des tarifs du camping municipal année 2016 (maintien des tarifs 2015).

2016-31 Redevance occupation du domaine public ERDF 2016. Redevance fixée à 197 €.

Les décisions du Conseil Municipal (suite)



2016-33 Participation fiscalisée aux dépenses des syndicats de communes année 2016 Fédération Départementale des Syndicats d'Electricité et des communes de Corrèze. La quote-part de la commune s'élève à 9 376 €.

2016-34 Choix des entreprises retenues pour la réalisation des travaux des sanitaires de l'école et ravalement des façades. La commission d'ouverture des plis a retenu Mendes construction, Dupuy, Smac, Boudie, Lachèze, Descat, Spb, Vivalda, Francy pour une somme totale HT de 107 045,20 €.

2016-35 Frais liés aux aliénations de chemins ruraux. Les frais liés aux opérations d'acquisitions sont à la charge des acquéreurs, aucun frais ne sera supporté par la commune.

2016-37 Acquisition d'un bâtiment sis 14 Nouvelle Avenue Juillac propriété de Bas Limousin Distribution.

2016-38 Projet d'acquisition d'un bâtiment sis Nouvelle Avenue et propriété de Mme Colas afin d'y installer le garage des agents du service technique.

2016-39 Projet de vente du bâtiment communal sis Plumoiseau afin de permettre l'agrandissement du garage Nouvelle Avenue.

2016-40 Recrutement direct d'un agent non titulaire occasionnel pour une période de 3 mois allant du 1er juin au 31 août 2016 inclus.

2016-41 Autorisation de mise en place du paiement des tickets de cantine par TPE (carte bleue) et ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor.

2016-43 Règlement des charges de fluides de la CABB vers la commune.

2016-44 Accord pour le nettoyage d'une armoire présente dans l'église (armoire inscrite aux MH). Cette opération sera intégralement réglée par l'Association diocésaine

2016-45 Précision de propriété juridique de la vitrine insérée dans mur maçonné de l'église. Cette vitrine devient propriété de la commune.

2016-47 Signature d'une convention entre la commune de Juillac et celle de Concèze fixant les modalités d'utilisation de la médiathèque de Juillac.

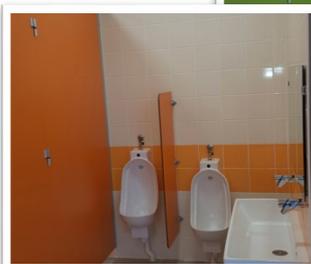
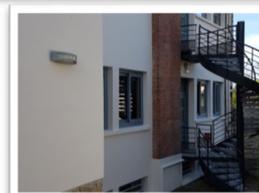
2016-49 Demande de subvention exceptionnelle auprès du Sénateur de la Corrèze (travaux des sanitaires et ravalement des façades de l'école primaire).

2016-50 Modification simplifiée du PLU.
Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU.

Travaux à l'école



Façade rénovée

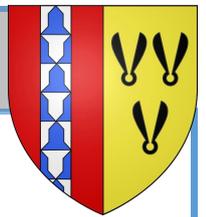


Nouveaux sanitaires



Réception des travaux

Compte Administratif 2015



FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : **902 729 €**

Recettes de fonctionnement : **1 035 319 €**

Soit un **excédent** de fonctionnement de : **132 590 €**

Les résultats de 2015 sont pratiquement identiques à ceux de 2014, malgré la baisse importante de la Dotation Globale de Fonctionnement pour participation des collectivités à l'effort de réduction du déficit de l'état. C'est une somme que la commune peut ainsi utiliser pour ses opérations d'investissement ou de désendettement.

La capacité d'autofinancement représentée par l'excédent de fonctionnement (132 590 €) reste stable.

INVESTISSEMENT

Les **dépenses d'équipement** payées en 2015 se sont élevées à **289 040 €** (249 € par habitant)

Les travaux les plus importants concernaient : des travaux de voirie (115 081 €), le réaménagement des locaux de la Mairie (67 257 €), le traitement acoustique et thermique du foyer rural (18 788 €) et la création de toilettes au stade de Rugby (11 905 €).

Ces travaux ont bénéficié des subventions de l'état et du Conseil Départemental pour environ 115 000 €.

AGGLO Petite Enfance



Depuis le 1er janvier 2014, l'Agglo de Brive a en charge l'accueil de la petite enfance pour les 48 communes de son territoire. Dans ce cadre, l'agglomération gère désormais les structures d'accueil et les relais assistantes maternelles.

15 Multi accueils Collectifs, de capacité variable en fonction de la structure (entre 16 et 60 agréments).

2 Multi accueils Familiaux organisent l'accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans au domicile d'assistantes maternelles

Le Relais Accueil Petite Enfance regroupe dans un même lieu toutes les informations concernant les possibilités offertes par l'Agglo de Brive pour accueillir l'enfant de moins de 4 ans.

Le Relais Accueil Petite Enfance s'organise autour de 4 sites fixes : Allasac, Brive, Donzenac et Saint-Pantaléon-de-Larche et d'un **Relais Itinérant** qui permet de proposer des animations dans plusieurs communes de l'Agglomération.



"Développer l'accès de tous aux modes d'accueil de qualité et diversifiés"

"Proposer des lieux d'accueil épanouissants, sécurisants, et porteurs de valeurs éducatives pour l'enfant"

Service PE de l'Agglo de Brive

« Développer leur rôle de prévention sociale, éducative et sanitaire en direction des enfants et des familles »

"Aider à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie personnelle"



A compter de septembre 2016, JUILLAC accueillera des temps d'animations, dispensés par une professionnelle, pour les assistantes maternelles indépendantes, tous les quinze jours, le lundi, de 14h à 17h.

Josette FARGETAS - Vice-Présidente de la CABB / Délégation : Petite Enfance

www.juillac19.fr

Vif succès pour le nouveau site de la commune avec, pour le premier semestre 2016, près de 15000 consultations de pages.

Le site est toujours en construction. Artisans, commerçants et associations qui souhaitent avoir une page doivent solliciter le responsable du site (Olivier Guignard).

